

PROCES VERBAL

Séance du conseil municipal du 11 AVRIL 2024 à 19 h 30

Conseiller en exercice : 13

Conseillers présents : 9

Votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le **ONZE AVRIL**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué le 05 avril s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, ~~WARGNY Christophe~~.

Absents excusés : WARGNY Christophe (a donné procuration à Serge RENARD) ; Yves BACH (a donné procuration à Michel CAMBOU),

Secrétaire de séance : Anthony SINGLANDE

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 mars (**reporté**)
 - Fixation des taux des taxes directes locales pour 2024
 - Vote du budget primitif 2024
 - Vote du budget annexe pôle de santé 2024
 - Avenant à la convention de mise à disposition du personnel à la CCPLL.
 - Modification du temps de travail
- Questions et informations diverses

Délibération 1 : Taux et produits des impositions directes locales - rapporteur : Jean-Claude VIALETTE

Depuis 2023 la taxe d'habitation figure à nouveau sur l'état de notification n° 1259, elle concerne uniquement les résidences secondaires.

La notification reçue des services fiscaux indique un produit attendu pour 2024 de 556 193 € (538 336 € en 2023).

Les taux actuels sur notre commune sont :

- Foncier Bâti	43.59 %
- Foncier Non Bâti	146.42 %
- Taxe d'Habitation	14.65 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	27.14 %

Les taux sont inchangés depuis 2022, je vous propose pour 2024 de voter une augmentation d'1%, les nouveaux taux seraient les suivants

- Foncier Bâti	44.03 %
- Foncier Non Bâti	147.88 %
- Taxe d'Habitation	14.80 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	27.41 %

Vote pour les taux des impositions directes locales tel que ci-avant indiqués :

Délibération 2 : Budget Primitif 2024 - rapporteur : Jean-Claude VIALETTE

Les montants sont annoncés par chapitre et détaillés en cas d'élément particulier ou à la demande des conseillers.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement.

Dépenses		Recettes			
002	déficit reporté	0,00	002	Excédent reporté	506 311,57
011	Charges à caractère général	798 769,06	70	Produits des services	64 100,00
012	Charges de personnel	586 410,00	73	Impôts et taxes	547 341,00
65	Autres charges de gestion courante	70 030,00	74	Dotations et participations	387 171,00
014	Atténuation de produits	20 922,00	75	Prod. Divers de gest. Courant	86 939,00
	Total Gestion des services	1 476 131,06	013	Atténuation de charges	7 300,00
					1 092 851,00
66	Charges financières	10 597,00	76	Produits financiers	1,43
67	Charges exceptionnelles	2 000,04	77	Produits exceptionnels	
681	Dotations aux provisions				
	Total opérations réelles	1 488 728,10			1 092 852,43
042	Opérations d'ordre entre sections	2 925,96	781	reprises de provision	
023	Financement investissement	107 509,94	042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
	Total opérations entre sections	110 435,90			0,00
043	Opérations d'ordre intérieur section	0,00		Opérations d'ordre intérieur section	0,00
	Total de la section	1 599 164,00			1 599 164,00

Le budget est équilibré

Quelqu'un a-t-il des modifications à apporter ?

Vote de la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **1 599 164 €**

Section d'investissement

Année : 2024

Dépenses		Recettes	
<i>Reprise des résultats</i>			
Déficit cumulé D001	0,00	Excédent reporté R001	104 307,68
Restes à réaliser dépenses	31 316,57	Restes à réaliser recettes	54 911,27
Sous total reports	31 316,57		159 218,95
Sous total (1)	31 316,57	Affectation du résultat 1068	0,00
			159 218,95

Nouvelles opérations de l'exercice :

Opérations financières ou opérations non affectées à un programme

Remboursement emprunts	88 000,00		
Remboursement cautions	850,00	Nouvelles cautions	850,00
27638	164 166,21	024	110 000,00
Sous total (2)	253 016,21		110 850,00

opérations sur programmes (voir détail joint)

Sous total (détail joint) (3)	188 050,07		91 878,00
--------------------------------------	-------------------	--	------------------

Total opérations réelles	472 382,85		361 946,95
---------------------------------	-------------------	--	-------------------

040 Opérations entre sectio	0,00	040 Opérations entre sections	2 925,96
		Autofinancement complément	107 509,94
		(prélevé sur la section de fonctionnement)	

Total autofinancement	0,00	Total autofinancement	110 435,90
------------------------------	-------------	------------------------------	-------------------

041 Op intérieur section	0,00	041 Op intérieur section	0,00
--------------------------	------	--------------------------	------

Total de la section	472 382,85	Total de la section	472 382,85
----------------------------	-------------------	----------------------------	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget primitif Limogne
Section d'investissement : détail des opérations
Année 2024

Nom de l'opération	Compte	Dépenses		Total dépenses	Compte	Recettes			Solde autofinancé (ou excédent si négatif)	
		Restes à réaliser	Nouvelles dépenses			Restes à réaliser	Subvention	Nouvelles recettes		Total recettes
Chapitre 10 hors 1068										
Chapitre 20 (gymnase CCPLL)			23 710,07	23 710,07						16 000,00
Chapitre 21 (écl + voirie+ panneaux+ divers + école)			45 600,00	76 916,57						
Bâtiment mairie	21311	18 000,00		18 000,00						
Portail gendarmerie	21318	3 858,57		3 858,57						
Changement de chaudière	2158	8 458,00		8 458,00						
Ordinateurs école + Nas + vidéoprojecteur	2183	1 000,00	2 600,00	3 600,00						
Piscine (pompe)			6 000,00	6 000,00						
Tables et chaises école			2 000,00	2 000,00						
Eclairage			25 000,00	25 000,00						
adressage			10 000,00	10 000,00						
458			2 900,00	2 900,00						2 900,00
OP 349-350-351-352								72 978,00		
350 Trottoirs FAST					1323	7 163,00				7 163,00
350 Trottoirs DETR					13461	4 623,60				4 623,60
351Pôle de Santé Département					1323	15 000,00				15 000,00
351Pôle de Santé DETR					13461	23 600,00				23 600,00
351Pôle de Santé Région					1322			32 418,00		32 418,00
352 Buts Multisports CAF					1321	4 524,67				4 524,67
										0,00
										0,00
OP 353 - 354 - 355										
353 Eco Hameau			15 000,00	15 000,00						0,00
354 Réhabilitation Ateliers Municipaux			60 840,00	60 840,00						0,00
354 Réhabilitation Ateliers Municipaux DE TR			0,00	0,00	13461			20 280,00		20 280,00
354 Réhabilitation Ateliers Municipaux DSIL			0,00	0,00	134			5 070,00		5 070,00
354 Réhabilitation Ateliers Municipaux FRI			0,00	0,00	1322			15 210,00		15 210,00
355 Voirie Rue du Mas de Litre			40 000,00	40 000,00						0,00
TOTAL OPERATIONS			115 840,00	115 840,00						
										0,00
										0,00
TOTAL			188 050,07	219 366,64				72 978,00	18 900,00	146 789,27
			31 316,67					54 911,27		

Quelqu'un a-t-il des modifications à apporter ?

Vote de la section d'investissement équilibrée à la somme de **472 382.85 €**

CONTRE : 0

POUR : 11

ABSTENTIONS : 0

DÉCISION : adopté à l'unanimité

La dernière page du document fait le tour de table afin que chaque membre présent y appose sa signature.

Délégation 3: Vote du Budget Annexe du Pôle de santé - rapporteur : Jean-Claude VIALETTE

Lotissement :
PROPOSITION DE BUDGET 2024
Exercice : 2024

Commune :
(vote au niveau de chapitre, montants HT)

DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit		002	002	résultat fonct. reporté	excédent	0,00
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	25 000,00
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre...	40 000,00	7083		Locations diverses		
605	011	travaux	voies, VRD...	300 000,00	7473		Subvention du département		
608	011	frans accessoires	Divers frans stockables	10 000,00	757341		subvention de la commune	subs- budget principal	0,00
6522	65	Reversement de l'excédent au budget principal		0,00					
6611	66	intérêts emprunt		10 000,00					
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial	29 166,21	7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes						
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial	0,00	71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	389 166,21
71355	042	Variation du stock	constatation des recettes	25 000,00					
608	043	frans accessoires	transfert intérêt emprunt	10 000,00	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	10 000,00
TOTAL				424 166,21	TOTAL				424 166,21
EQUILIBRE									

DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	9 166,21	001		résultat inv. reporté	excédent	
1641	16	emprunt	remboursement capital		1641	16	emprunt	Subscription	180 000,00
1687	16	avance commune	Remboursement à la commune		1687	16	avance commune	Versement par la commune	164 166,21
3351	040	Stocks de terrains en cours	Int stock final Terrains		3351	040	Stocks de terrains en cours	Annul stock initial- Terrains	
3354	040	Stocks d'études en cours	Int stock final Etudes		3354	040	Stocks d'études en cours	Annul stock initial- Etudes	
3355	040	Stocks de travaux en cours	Int stock final Travaux		3355	040	Stocks de travaux en cours	Annul stock initial- Travaux	29 166,21
33581	040	Stock annexes en cours	Int stock final annexes		33581	040	Stock annexes en cours	Annul stock initial- annexes	
33586	040	Stocks financiers en cours	Int stock final frans financiers		33586	040	Stocks financiers en cours	Annul stock initial frans financiers	
3555	040	Stock final terrains	intégration du stock final	389 166,21	3555	040	reprise stock initial terrains	Annul stock initial- Terrains	
					3555	040	terrains aménagés	sortie du stock vendu	25 000,00
TOTAL				398 332,42	TOTAL				398 332,42
EQUILIBRE									

Vote du budget équilibré à : 424 166.21 € en section de fonctionnement et à 398 332.42 € pour la section d'investissement.

CONTRE : 0 POUR : 11 ABSTENTIONS : 0 DÉCISION : adopté à l'unanimité

Délégation 4 : Avenant à la convention de mise à disposition de personnel à la CCPLL - rapporteur : Isabelle ESCUDIER

M. le maire rappelle à l'assemblée la mise en place de conventions de mise à disposition de personnel avec la communauté de communes du Pays Lalbenque-Limogne (par délibération du 08 juillet 2021) afin d'assurer l'entretien des locaux et la gestion de la restauration de l'ALSH Extrascolaire.

Au vu des effectifs et de la capacité d'accueil de la structure, le besoin évolue. Par délibération n° S8/3 du 4 juillet 2023 les agents mis à disposition ont été autorisés à effectuer des heures complémentaires à la demande de la CCPLL.

Après avoir affiné le besoin de temps de travail complémentaire ainsi que la capacité de travail des agents concernés, il convient de modifier les conventions de mises à disposition de personnels par avenants afin de réévaluer le volume horaire de travail des agents à compter du 12 avril 2024.

Il vous est proposé :

- D'approuver les modifications des conventions de mise à disposition de personnel pour un total de 420 heures par an contre 303h en 2021.
- D'autoriser M. le Maire à signer les avenants des conventions de mise à disposition de personnel avec la CCPLL qui prendront effet à compter du 12 avril 2024.
- De conférer à Monsieur le Maire les pouvoirs nécessaires pour en suivre l'exécution.

Vote :

CONTRE : 0 POUR : 11 ABSTENTIONS : 0 DÉCISION : adopté à l'unanimité

Délibération 5 : Modification du temps de travail de deux emplois permanents à temps non complet (inférieur à 10 %) poste 43 et 3 - rapporteur : Jean-Claude VIALETTE

Vu la délibération en date du 22/09/2022 créant l'emploi d'adjoint technique à raison de 33h44 par semaine et la délibération du 28/07/2022 créant l'emploi d'adjoint technique à raison de 33h39 par semaine.

Compte tenu qu'une partie du temps de travail de ces agents est dédiée à l'entretien des locaux et la gestion de la restauration de l'ALSH Extrascolaire par convention avec la CCPLL.

Considérant qu'au vu des effectifs et de la capacité d'accueil de la structure, le besoin évolue.

Le Maire propose à l'assemblée : de porter, à compter du 12 avril 2024 de 33,65 h à **34 h** la durée hebdomadaire de travail (poste 43) et de 33,73 h à **34,42 h** (poste 3).

Il vous est proposé :

- d'adopter la proposition pour les postes 43 et 3,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Lors d'un prochain conseil il vous sera proposer la modification du temps de travail pour le troisième agent mis à disposition. Cette modification représente plus de 10 % de son temps actuel ce qui oblige la collectivité à déposer au préalable un dossier auprès du CST du Centre de Gestion.

Vote :

CONTRE : 0 POUR : 11 ABSTENTIONS : 0 DÉCISION : adopté à l'unanimité

Compte rendu des décisions et actions engagées par Le Maire depuis la dernière séance

1. Déclaration d'Intention d'Aliéner (15° alinéa): Depuis le 08/12/2017 c'est la CCPLL qui a la compétence du droit de préemption. A la réception des demandes, nous transmettons à la CCPLL un formulaire indiquant notre volonté de préempter le cas échéant.

- AC 227 - Pech Barriat - 4285 m², et BC 163 – rte de Cénevières – 34 m² la commune va préempter les deux biens.

2. Dans le cadre des dépenses prévues sur la délibération du 23 février 2023

a) Dépenses engagées par le Maire : (jusqu'à 2000€ HT / 2400€ TTC inclus)

- SOVIFERM	1 413.72 € ttc	(pompe airless élect ES070) Atelier
- Aménagement Quercy Rouergue	1 723.20 € ttc	(Pôle de santé) bornage des lots
- DELPECH	590.96 € ttc	Maison des associations (installation d'un disconnecteur contrôlable en chaufferie)
- DELPECH	793.40 € ttc	Ecole (installation d'un disconnecteur en chaufferie)
- PL NETTOYAGE Service	2 153.20 € ttc	Ecole (lavage vitres et décapage sols)
- Fabrègue	521.71 € ttc	Piscine (tickets entrées)

b) Dépenses engagées par le Maire : (jusqu'à 2001€ HT à 10000 € HT / 2401,20€ à 12000 TTC inclus)

- LANCINI Joël	7 308 € ttc	Maison des Associations renfort 7 poutres
- DELPECH	4 252.10 € ttc	Désembouage et remplacement collecteur (école)
- EIFFAGE	2580.00 € ttc	frais d'installation chantier et transfert machine

C- Autres actions : Néant

Questions et informations diverses

Anthony : Manifestations sportives - « le rallye des princesses » du 21 au 27 avril passera à Limogne. – Circuit VTT 250 personnes du 07 juillet au 09 juillet, les jeunes utiliseront les douches et les wc du gymnase et s'installeront pour dormir sur le stade ;

Jean-Claude VIALETTE : Leila TOUSSAINT a repris le Vieux Quercy depuis 1 an, à cette occasion un concert est prévu le 1^{er} mai. Le Galopin va organiser une soirée le 15 juin « Vrai tremplin », sur le domaine public, l'emplacement habituellement réservé pour le marché. Il sera nécessaire de prévoir des arrêtés de circulation

Hélène GOMEZ : Monsieur le maire demande la procédure pour la reprise de concession

Michel ORTALO-MAGNÉ : le chantier du pôle de santé a repris pour la finition de la moue, la création des passerelles et l'ensemencement.
commune halte sur le chemin de compostelle : commune admise et dossier plus complet à déposer en 2025
PLUi : des erreurs matérielles dans le fichier de concertations, elles sont en cours de correction.


La séance est levée à 22 h 55

Le maire



Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,



Anthony SINGLANDE